

L'écriture chinoise, richesse symbolique et empreinte poétique

Viviane Alleton

Directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales

Des lointaines origines à l'ère de l'ordinateur, des normes strictes imposées sous les Han aux transcriptions en lettres latines, Viviane Alleton nous présente les arcanes d'une écriture symboliquement riche et empreinte de poésie.

Origines

Il n'y a que deux écritures employées à grande échelle dans le monde moderne : l'alphabétique et la chinoise. Alors que le système alphabétique s'est différencié en plusieurs grands types – européen, sémitique, indien –, avec pour chacun des variantes permettant de noter un très grand nombre de langues différentes, l'écriture chinoise est restée unitaire et ne transcrit que la langue chinoise. Les emprunts effectués jadis par le vietnamien, le coréen, le japonais accompagnaient des importations massives de vocabulaire chinois. Quand il s'est agi de transcrire les langues locales, les formes graphiques chinoises conservées ont été en quelque sorte naturalisées. Ces écritures d'Asie orientale comportaient bien des « caractères chinois », et il y en a encore en japonais, mais ce n'était plus de l'écriture chinoise.

Le lien qui a subsisté pendant près de quatre millénaires entre un système graphique relativement stable et une langue chinoise qui a évolué sans pour autant perdre son identité est un phénomène unique dans l'histoire. En revanche, l'écriture chinoise n'est pas parmi les plus anciennes : les premiers textes datent du XIII^e siècle av. J.-C. Or, autant qu'on le sache, l'écriture a été inventée par l'homme pour la première fois à Sumer en Mésopotamie vers 3300 av. J.-C., deux millénaires auparavant. On pense néanmoins que l'écriture chinoise, bien adaptée aux spécificités de la langue chinoise, fut une véritable création. Les plus anciens témoignages connus d'une écriture chinoise bien constituée sont des inscriptions sur carapaces de tortues et omoplates de bovidés ou *jiaguwen*. Elles proviennent essentiellement d'un ensemble de tombes royales situées à An Yang, dans la province du Henan. Ces carapaces et os présentent à intervalles réguliers des craquelures, produites par le contact de pointes incandescentes, qui étaient interprétées à des fins divinatoires. On trouve des inscriptions seulement sur une partie de ces objets rituels : tandis que les craquelures visaient à communiquer avec les ancêtres ou les dieux, les inscriptions avaient pour fonction d'archiver certaines des questions soumises à divination – probablement celles qui avaient une implication politique.

Ces documents n'avaient pas été conservés par la tradition épigraphique chinoise. C'est en 1898 que deux lettrés, manipulant des fragments d'« os de dragons » destinés à faire une poudre médicinale, s'aperçurent qu'ils portaient des inscriptions gravées. Ces érudits, bien qu'incapables de les lire, ne doutèrent pas qu'il s'agissait d'une forme archaïque de l'écriture chinoise. Effectivement, on parvint en quelques décennies à identifier plusieurs milliers de caractères, et on

lit maintenant plus de la moitié de ces inscriptions.

Après une histoire parfois tumultueuse au cours de l'Antiquité, ce fut sous la dynastie des Han (206 av. J.-C. - 220) que fut mis au point le style régulier, toujours en usage. L'attention portée par l'État à la correction des graphies s'exerçait en particulier à travers les normes imposées dans les examens du mandarinat, où l'usage de graphies non répertoriées dans les dictionnaires officiels était sanctionné comme une faute grave, voire éliminatoire. Cependant, il existait des styles d'usage privé, au tracé simplifié, qui furent à la base, précisément à l'époque où l'écriture régulière fut codifiée, de l'émergence des styles cursifs dérivés de celle-ci, *xingshu*, « écriture courante », et *caoshu* « écriture d'herbes ». Le style d'écriture courante est celui des lettres personnelles, des notes que l'on prend pour soi-même, de tout écrit informel. Le développement de la calligraphie fut concomitant de l'émergence de ces styles plus libres.

Forme et fonctionnement de l'écriture chinoise

Un texte chinois est composé de caractères de taille homogène, séparés par des espaces égaux. Ils sont invariables, leur tracé ne change pas, quelles que soient les formes qui les précèdent et les suivent. Chaque caractère compte un nombre déterminé de traits, segments de droite, plus ou moins allongés et diversement orientés, devant être tracés dans un ordre défini et qui s'organisent en configurations – quelques centaines. Une configuration peut constituer un caractère simple ou un élément de caractère complexe.

Dans la parole, l'unité essentielle en chinois est la syllabe. Un caractère correspond à la fois à un segment sonore, la syllabe, et à l'un des sens que peut avoir cette syllabe. Ainsi il ne renvoie pas à des objets ou à des notions mais à un mot – ou à un élément de mot ayant un sens et une prononciation. La différence avec l'alphabet est que le caractère ne comporte pas une analyse de la prononciation du mot en phonème – comme celle que réalisent nos lettres. Le fait qu'il y ait autant de caractères différents que de mots ou éléments de mots de la langue semble constituer un défi pour l'apprentissage. Cependant, le nombre des caractères en usage à une époque donnée est bien inférieur au total de ceux attestés. Il est, pour chaque individu, proportionnel à l'étendue de son vocabulaire. On estime que deux mille caractères suffisent pour comprendre la plupart des ouvrages de vulgarisation, et qu'avec quatre à cinq mille on peut lire tout ce qui paraît. Il s'agit d'un ensemble ouvert, que chacun complète au fur et à mesure de ses lectures. En fin de scolarité, un adolescent chinois maîtrise aussi bien la lecture qu'un Européen du même âge.

Époque contemporaine

En 1958, le gouvernement de la République populaire de Chine a rendu obligatoire l'usage de formes simplifiées pour la plupart des caractères usuels. Cette réforme, destinée à faciliter l'accès à l'écrit au plus grand nombre de Chinois, avait aussi pour objectif de rompre avec le passé, de marginaliser les anciennes classes intellectuelles, de rendre difficile la communication entre les habitants et les Chinois de l'extérieur qui s'opposaient au nouveau régime. Effectivement, elle a contribué pendant un certain temps à creuser l'écart entre les Chinois vivant en République populaire de Chine et ceux de Taiwan et des communautés chinoises d'outre-mer, où les graphies traditionnelles restent seules en usage. Aujourd'hui, ce fossé demeure, mais l'intensification des contacts entre la Chine et le reste du monde chinois amène de plus en plus de personnes à maîtriser les deux styles graphiques. Cependant, les normes et les usages dominants restent distincts.

Quant aux transcriptions alphabétiques de la langue chinoise, ce fut d'abord une affaire d'étrangers. La question ne fut soulevée par les responsables chinois de l'éducation qu'au début du XXe siècle. De multiples projets furent proposés. La République populaire de Chine coupa court à ces débats en adoptant, en 1958, le système de transcription en lettres latines dit *pinyin*, destiné à faciliter l'apprentissage de la lecture pour les jeunes enfants, et par ce biais contribuer à la normalisation de la prononciation dans les zones dialectales. Pendant près de quarante ans, la plupart des Chinois ont ignoré ce système. Il est enseigné à l'école primaire mais bien souvent oublié dès l'école secondaire, car il n'a aucune fonction dans la vie sociale. On peut dire que seule

l'écriture en caractères a cours dans toute la Chine à l'heure actuelle, et qu'elle constitue le principal élément esthétique des villes chinoises. Cependant le développement de l'informatique a introduit ces dernières années le germe d'un bouleversement.

Aujourd'hui on saisit les caractères chinois à partir d'un clavier d'ordinateur standard : il faut et il suffit de disposer d'un logiciel qui ait les caractères en mémoire et qui comporte un ou plusieurs codes d'accès. Deux types de codes sont concevables, selon qu'ils sont fondés sur la forme du caractère – codage graphique – ou sur sa prononciation – codage alphabétique par la transcription pinyin.

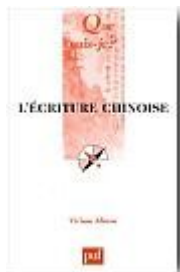
Ces données laissent ouverte la question de l'avenir de l'écriture chinoise. D'une part, une plus grande familiarité avec le pinyin, l'utilisation croissante de l'anglais dans les milieux urbains, la multiplication des noms de marques et sigles alphabétiques tendent à créer des conditions favorables à l'alphabétisation. D'autre part, l'intégration de l'écriture chinoise dans les systèmes informatiques démontre que cette écriture n'est en aucune façon un frein à la modernisation : il n'y a dès lors plus de raison valable d'abandonner un héritage dont la richesse symbolique et les virtualités poétiques sont sans égales.

Viviane Alleton

Octobre 2000

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



L'écriture chinoise
Viviane Alleton
Que sais-je ?
PUF, Paris, 6e édition 2002



Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon
Viviane Alleton
Inde, Chine, Japon
Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1997



Les Chinois et la passion des noms
Viviane Alleton
Aubier Montaigne, Paris, 1993



De l'un au multiple : la traduction du chinois vers les langues
européennes
Viviane Alleton et Michael Lacker
Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2000